

Chers parents et tuteurs,

Nous désirons vous informer d'un changement à venir concernant la procédure de facturation de nos services de garde. Afin d'uniformiser les pratiques de facturation dans tous les services de garde du Centre de services scolaire, nous effectuerons une transition vers une facturation hebdomadaire.

Dans le cadre de cette nouvelle procédure, un état de compte sera déposé chaque semaine sur le Portail Parents. Cet état de compte reflétera les services de garde reçus au cours de la semaine précédente. Ainsi, au lieu d'être facturés un mois à l'avance, les parents recevront une facture uniquement pour les services déjà utilisés.

Ce que cela signifie pour vous :

- Un état de compte sera émis chaque semaine et déposé dans le Portail Parents.
- Les frais facturés correspondront aux services de garde reçus durant la semaine précédente selon leur réservation de base.
- Le paiement est normalement exigible dès la réception de l'état de compte.
- Les familles qui préfèrent effectuer leurs paiements mensuellement ou toutes les deux semaines peuvent en discuter avec la technicienne ou le technicien du service de garde afin de convenir d'une modalité qui leur convient.

Nous croyons que ce changement sera avantageux pour les familles. En effet, au lieu d'avoir à acquitter un montant plus élevé au début de chaque mois, les parents auront à payer des sommes moins importantes sur une base hebdomadaire, ce qui peut faciliter la planification budgétaire et la gestion des dépenses familiales.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension pendant la mise en œuvre de cette nouvelle procédure standardisée. Si vous avez des questions concernant votre compte ou les options de paiement disponibles, nous vous invitons à communiquer avec la technicienne ou le technicien de votre service de garde.

Veuillez recevoir, chers parents et tuteurs, nos salutations distinguées.